

DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Projet de résolution

Dossier : Madame Marie-Audrey Girard
Rue Savard (lot 5 732 502)

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été sollicitée par madame Marie-Audrey Girard pour la propriété située rue Savard, lot 5 732 502;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour objectif de permettre le lotissement du terrain pour avoir 2 terrains de 15m de largeur au lieu de 23 mètres, une superficie de 450m² au lieu de 620m² tel que spécifié à l'article 4.2.1.1 du règlement de lotissement 708;

CONSIDÉRANT QU'avis public à cet effet a été publié sur le site Internet et affiché à l'hôtel de ville en date du 2 février 2021.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par _____, appuyé de _____ et résolu _____ que soit et est par les présentes acceptée la demande de dérogation mineure sollicitée par Madame Marie-Audrey Girard.